

Une cadre de direction, rattachée au ministère de la Justice, a tenté mardi de se suicider sur son lieu de travail

Source info.france2.fr du 20/09/09

On a appris vendredi que la directrice départementale de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) s'était défenestrée du 3ème étage au siège de la direction départementale, rue Christiani à Paris (XIIIe).

Son pronostic vital n'est pas engagé.

Selon une collègue proche de l'intéressée, qui a évoqué une "femme solide, bien dans ses bottes, aimant son administration", mais aussi "complètement envahie" par un plan de restructuration qu'elle devait mettre en oeuvre.

"On venait par exemple de lui demander de redéménager un service qu'elle avait fait déménager il y a quinze jours. Elle était très isolée, sans aucun soutien de sa hiérarchie, ça allait trop vite", a raconté Michelle Henry, par ailleurs élue SNPES.

La restructuration en cours à la PJJ prévoit le "redéploiement" sur trois ans de 800 personnes parmi les quelque 9.000 éducateurs sociaux et directeurs employés. Les réaffectations se font "au sein de la PJJ, dans d'autres services du ministère ou dans une collectivité territoriale avec indemnisation à la clé", a assuré Guillaume Didier, porte parole de la Chancellerie.

Selon lui, Michèle Alliot-Marie a adressé jeudi à l'intéressée une lettre de soutien et se tenait informée de l'évolution de son état de santé.

Plainte après le suicide d'un « bib » : Michelin aussi veut « comprendre »

CLERMONT-FERRAND; Manufacture française de pneumatiques Michelin Suicide
Cédric GOURIN, La montagne, vendredi 25 septembre 2009 - 06:11

Toujours dans l'interrogation après le suicide du cadre Angel Arevalo, en juin, son épouse a déposé plainte. Le parquet de Clermont a ouvert une enquête préliminaire.

«Je voudrais comprendre ce qui l'a amené à mettre fin à ses jours ». Dans la région strasbourgeoise où elle vit, la veuve d'Angel Arevalo ne retrouvera pas la paix tant qu'elle n'aura pas de réponse.

Cette quête de vérité a motivé, début août, sa plainte auprès du procureur de la République de Clermont-Ferrand. « Pour connaître les conditions exactes de travail de M. Arevalo au moment de son décès », explique son avocat parisien Me Éric Moutet, convaincu que « les personnes entendues dans le cadre d'une enquête pénale s'ouvrent plus facilement ».

« L'enquête est en cours », confirme le procureur de la République Jean-Yves Coquillat. Une enquête qu'il a confiée à la sûreté départementale.

« Les circonstances du décès sont connues, poursuit le procureur. Les causes de celle-ci méritent d'être vérifiées ». C'est l'avis de la famille.

D'autant, souligne l'épouse d'Angel Arevalo, que « jusqu'à présent, de la part de Michelin, j'ai eu peu d'explications, à part que ça ne pouvait pas venir de son travail ».

Comment ce père de famille « épanoui », salarié de Michelin depuis vingt-neuf ans à Karlsruhe, en Allemagne, et sous contrat d'expatriation à Ladoux depuis février 2008 pour deux ans, en est-il venu à mettre fin à ses jours ?

La manufacture n'a pas de réponse (lire ci-contre). Angel Arevalo, 55 ans, était considéré par la direction comme un « expert reconnu dans les mélanges de caoutchouc ». C'est ce qui avait motivé l'arrivée de ce cadre au centre de recherches de Ladoux, pour piloter un projet.

Sauf qu'« il avait terriblement changé, confie son épouse. Dans le sens où, après plusieurs mois à Ladoux, il avait laissé tomber ses activités d'avant, le sport, la musique. Il s'était mis à beaucoup travailler, notamment le soir. Il avait régulièrement des insomnies et s'intéressait de moins en moins à ce qui le passionnait ».

Sa famille était, certes, restée sur Strasbourg. « Mais il a eu un changement brutal de comportement quand il a commencé à travailler sur ce nouveau projet », précise Me Moutet, en rappelant que M. Arevalo « n'était pas du tout dépressif ». L'avocat de la famille s'interroge aussi sur un contrat « plus défavorable » qu'aurait signé ce cadre, en le « cachant » à son épouse. Un élément que conteste Michelin. Un point d'autant plus étonnant que Chantal Arevalo confirme qu'à l'issue de ses deux années à Ladoux, « Michelin Allemagne s'engageait à le

reprendre à un poste et à un salaire équivalent ».

En considérant « la souffrance d'une épouse qui cherche à comprendre » les raisons du drame, la direction Michelin indique qu'elle cherche « aussi à comprendre ce qui s'est passé ». Pour Gérard Duhesme, directeur des sites Michelin Clermont, « à aucun moment M. Arevalo n'a fait part d'une quelconque difficulté. Il avait bien pris son projet en main. Tout se déroulait normalement ». La direction assure qu'il n'y a « pas eu de signaux de sa part permettant de déceler une quelconque souffrance ». Quant au contrat que met en cause l'avocat de Chantal Arevalo, Michelin rappelle que ce salarié « avait émis l'intention d'évoluer. Dans le même temps, nous cherchions un chef de projet » pour Ladoux. Dans son contrat d'expatriation - « nettement plus favorable » - la direction indique que figure « une clause normale ». Celle-ci prévoit « qu'un expatrié venant d'une société étrangère en France perd son statut d'expatrié s'il souhaite rester sous contrat de droit français ». Or, indique la manufacture, « à aucun moment, ce point n'a fait l'objet d'une remarque ». D'autant que « M. Arevalo devait retourner au terme des deux ans en Allemagne ».

Plainte après le suicide d'un cadre chez Michelin

En juin, Angel Arevalo était retrouvé pendu sur le site du géant du pneu, à Ladoux (Puy-de-Dôme). Sa famille a saisi la justice pour « homicide involontaire ». Une enquête est en cours.

Nicolas Jacquard avec Geoffroy Tomasovitch, Le Parisien; 20.09.2009, 07h00

C'était un passionné. De la vie, de ses deux filles et de sa femme. De son travail, aussi. Mais c'est pourtant au sein de son entreprise qu'Angel Arevalo, 55 ans, s'est donné la mort. Dans la nuit du 23 au 24 juin, ce cadre respecté s'est pendu sur le site de Ladoux (Puy-de-Dôme), où se trouve le centre de technologie du groupe Michelin, numéro un du pneu, pour lequel il travaillait depuis 1980.

Un geste que ses proches ne comprennent toujours pas. « Ça ne lui correspond pas, lâche sa veuve, Chantal, d'une voix rendue monocorde par la douleur. C'était un homme attentif, proche de ses enfants. Il jouait de la musique, et avait même passé son permis moto à 50 ans ! »

Face aux questions sans réponses, la famille d'Angel a saisi la justice. Son avocat, Me Eric Moutet, vient de déposer plainte pour « homicide involontaire » au parquet de Clermont-Ferrand, qui confirme avoir ouvert une enquête. « Le décès de M. Arevalo est en passe d'être reconnu comme accident du travail », souligne M e Moutet. Jusqu'à fin 2008, il semblerait qu'Angel Arevalo ait été épanoui dans son travail. Basé à Karlsruhe (Allemagne), il y exerçait des responsabilités dans le domaine des matières premières. « Il était très professionnel, très impliqué », raconte son épouse, qui évoque cette anecdote symbolique : « Une fois, il a croisé à l'aéroport François Michelin, le PDG du groupe. Il a osé aller lui parler, et ils ont échangé pendant un quart d'heure. Il en était très fier. »

Il ne voit plus sa famille

Mais le temps passant, Angel Arevalo aspire au changement. Au début de l'année, on lui propose de prendre la tête d'une équipe chargée de la qualité des matières premières de Michelin. Angel Arevalo déménage à Ladoux. « Au début, on lui a fait miroiter les avantages de l'expatriation, détaille Me Eric Moutet. Mais une fois sur place, il a dû signer un contrat qui lui était totalement défavorable. A tel point qu'il n'en a pas averti ses proches. »

Angel Arevalo se retrouve seul à Ladoux, et ne voit plus sa famille, restée à Strasbourg, qu'une fois toutes les deux semaines. Surtout, « l'ambiance n'avait plus rien à voir avec ce qu'il connaissait en Allemagne, développe Chantal Arevalo. Il a dû faire face à de nombreuses décisions incohérentes. Certains membres de son équipe lui ont été retirés, et on ne lui donnait pas l'autorité nécessaire pour mener à bien son projet ». Il aurait donc perdu pied, face à l'ampleur d'une tâche

qu'il n'avait pas les moyens de mener à bien, selon ses proches.

Du côté de l'entreprise Michelin, « tout le monde a été choqué, explique un porte-parole. Une cellule d'écoute psychologique a été mise en place. » En revanche, l'équipementier se refuse à établir un lien entre les conditions de travail d'Angel Arevalo et son suicide, se retranchant derrière l'enquête en cours. « Ladoux est un site qui va bien », argumente-t-on chez Michelin. « Pour moi, il y a eu un problème de management, dénonce Chantal Arevalo. Je veux que l'enquête fasse la lumière sur tout ça, que ça serve d'exemple pour Michelin, et pour toutes les autres entreprises. »

Un suicide inexpliqué chez Michelin

Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) Geneviève Colonna d'Istria | 26.06.2009, 07h00

Un salarié de 55 ans a été retrouvé pendu sur son lieu de travail, mercredi matin, par ses collègues de bureau. Il s'agit d'un expatrié d'origine allemande qui travaillait depuis un an au centre de recherche de Ladoux, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), au service qualité. L'annonce a été confirmée officiellement par la direction du groupe Michelin hier.

Une enquête de police a été ouverte dès mercredi matin. Une cellule psychologique a été mise en place à l'attention des collègues du salarié, en état de choc.

« Il n'était pas concerné par les restructurations annoncées »

« Pour l'instant, nous ignorons tout des circonstances de sa mort, précise la direction. Nous sommes en contact avec sa famille en Allemagne pour la soutenir au mieux dans ces moments douloureux. » Ce suicide intervient à un moment où la manufacture traverse des heures difficiles, avec l'annonce récente d'un vaste plan de restructuration qui concerne plus d'un millier de personnes chez Michelin en France.

De l'avis même des syndicats, « cette terrible nouvelle semble totalement déconnectée du contexte économique actuel, précise Cyrille Poughon de la CFDT. Ce salarié n'était pas concerné par les restructurations annoncées. » Pour la CGT pourtant, « un suicide sur le lieu de travail a toujours une signification forte. Il est le signe d'un malaise ».

Suicide d'un salarié de Michelin

25.06.2009, 15h34

Les suicides de salariés sur leur lieu de travail se multiplient. Mercredi, alors que la direction de Michelin annonçait un plan social, un salarié de l'entreprise, âgé de 55 ans, s'est suicidé centre de technologie du groupe, situé à Ladoux (Puy-de-Dôme), près de Clermont-Ferrand.

«Le drame a été découvert mercredi», a indiqué la direction de Michelin, confirmant une information du quotidien régional La Montagne.

La direction a précisé qu'une «enquête était en cours» pour tenter de déterminer les raisons qui ont poussé le salarié à mettre fin à ses jours.

Elle a toutefois estimé qu'il n'y avait a priori pas de lien entre ce suicide et le plan de restructuration de Michelin, qui prévoit la suppression de 1.093 postes, dont la discussion mercredi en Comité central d'entreprise (CCE) a été houleuse.

Cyrille Poughon, syndicaliste CFDT chez Michelin, a estimé qu'il ne fallait «pas se précipiter» pour faire le lien entre ce suicide et la situation de l'entreprise, «d'autant que le salarié concerné travaillait sur un site qui n'est en rien concerné par les suppressions d'emplois».